

FAIRE BATTRE  
LE CŒUR  
DE LA FRANCE

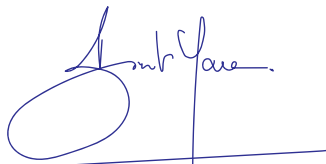
**BENOIT HAMON**

**CE QUE NOUS FERONS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Malgré l'action de la gauche, l'égalité progresse trop peu et les inégalités persistent dans de nombreux domaines : violences contre les femmes, inégalités salariales et professionnelles, sexisme dans l'espace public ou sur Internet. Nous avons vu en Pologne et en Espagne les offensives du camp conservateur contre le droit à l'avortement. Dans le monde, Trump et Poutine sont déjà les auteurs de reculs majeurs, et l'Etat islamique bafoue toutes les libertés et droits des femmes. Il y a en France une offre politique qui incarne elle aussi le recul en matière de droits des femmes. Parce qu'il n'y a pas de liberté sans égalité, je veux proposer au contraire un chemin **féministe, d'émancipation pour les femmes et d'égalité pour toutes et tous.**

Un projet féministe, c'est un projet qui se donne enfin les moyens de passer à la vitesse supérieure pour atteindre l'égalité salariale, éradiquer les violences et faire de l'égalité un principe partagé par toutes et tous et une réalité de notre quotidien. Mais c'est aussi un projet où toutes les mesures sont pensées, construites et mises en œuvre au regard de l'impact qu'elles ont sur les femmes.

**Voici le futur désirable que je défends : celui d'une société dans laquelle les nombreux droits et libertés conquis par les femmes et pour les femmes sont préservés, amplifiés, partagés. Construisons une société dans laquelle les inégalités femmes-hommes appartiennent aux livres d'Histoire.**

  
**Benoît HAMON**

## Engagement n°1 : Se donner les moyens de l'égalité femmes-hommes, au niveau national et dans tous les territoires



### Mesure 1 : Un ministère de plein exercice dont le budget sera doublé.

Le budget du ministère des droits des femmes, qui est aujourd'hui le plus petit de l'État, sera doublé. Cela permettra de développer les accueils de proximité pour les victimes de violences, les permanences d'accès aux droits, les chantiers d'insertion pour les femmes les plus éloignées de l'emploi, les actions de promotion de la mixité et de l'égalité dès le plus jeune âge.



### Mesure 2 : Plus de soutien aux associations de terrain.

Si l'on veut que l'égalité entre les femmes et les hommes progresse dans la société, il faut donner des moyens suffisants aux associations et structures qui les aident et les accompagnent.



### Mesure 3 : Une diplomatie des droits des femmes.

Benoît Hamon mettra la force diplomatique de la France au service des droits des femmes partout dans le monde. Il s'opposera aux reculs que tentent d'imposer les conservateurs, notamment contre le droit des femmes à disposer de leur corps. Benoît Hamon renforcera l'investissement de la France pour l'émancipation des femmes, grâce à l'augmentation de la part de l'aide publique au développement dédiée à l'égalité femmes-hommes. Il proposera d'inscrire le droit à l'avortement dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Il nommera un ou une Ambassadrice en charge des droits des femmes, qui portera ces combats en Europe et dans le monde.

## Engagement n°2 : Garantir l'égalité professionnelle et sanctionner les discriminations

Le modèle de M. Gagnepain et de Mme Aufoyer a vécu. Mais si les femmes représentent près de la moitié des salarié.e.s, leur situation sur le marché du travail est encore très différente de celle des hommes : précarité et emplois pénibles s'ajoutent aux discriminations qu'elles subissent. Les femmes jonglent aujourd'hui entre leur travail salarié, les enfants et le travail domestique. Benoît Hamon veut agir méthodiquement pour d'atteindre l'égalité salariale, augmenter leur pouvoir d'achat et leur autonomie financière. Il mobilisera la loi, mais aussi les entreprises et les partenaires sociaux.



### Mesure 4 : Une meilleure application de la loi par les entreprises.

Les sanctions financières seront alourdies afin d'être véritablement dissuasives. Nous rendrons également publique la liste des entreprises sanctionnées car elles ne remplissent pas leurs obligations légales. L'inspection du travail sera renforcée de manière à pouvoir contrôler les entreprises systématiquement. Enfin, les PME seront davantage accompagnées par l'inspection du travail.



## **Mesure 5 : La fin des discriminations liées à la maternité et au harcèlement au travail.**

Benoît Hamon créera une brigade des discriminations qui pourra, de sa propre initiative ou à la suite de plaintes, enquêter et détecter les discriminations qui pèsent sur les femmes, par exemple lors de l'embauche ou pendant la carrière. Elle portera une attention particulière aux discriminations liées à la grossesse, qui touchent un quart des femmes enceintes, et au harcèlement sexuel au travail, qui touche une femme sur cinq.



## **Mesure 6 : L'action de groupe étendue pour une meilleure défense des femmes discriminées.**

L'action de groupe sera étendue pour permettre à des femmes ayant subi des discriminations salariales, ou étant bloquées dans leur carrière en raison de leur genre, de poursuivre collectivement leur employeur.e devant la justice. Cette mesure donnera du pouvoir aux femmes vis-à-vis de leur employeur.e. Toutes les pratiques discriminatoires seront concernées et les victimes et les témoins de harcèlement au travail pourront s'en prévaloir.



## **Mesure 7 : Plus d'information et de sensibilisation sur le harcèlement sexuel.**

Benoît Hamon étendra, à la fonction publique, les obligations d'information des salarié.e.s sur le harcèlement sexuel, qui ne concernent aujourd'hui que les entreprises (par exemple l'affichage des numéros de signalement et d'accompagnement des victimes). Des campagnes de sensibilisation au travail seront menées.



## **Mesure 8 : Une revalorisation des métiers davantage occupés par des femmes.**

Nous lancerons des négociations sociales afin de revaloriser les métiers davantage occupés par les femmes, dans chaque branche, en travaillant sur les grilles des métiers. Benoit Hamon s'engage également à revaloriser immédiatement le point d'indice des catégories C de la fonction publique, occupées majoritairement par des femmes.

## **Engagement n°3 : Lutter contre la précarité des femmes**



### **Mesure 9 : Décourager le recours aux contrats précaires.**

Les femmes sont les premières touchées par le travail précaire. Nous poursuivrons la surtaxation des contrats précaires pour dissuader les entreprises d'y avoir recours. La rémunération des contrats de moins de 24 heures sera augmentée. Les cotisations au système de retraite des salarié.e.s à temps partiel seront alignées sur celles du temps plein pour cesser la double peine des femmes partant à la retraite, qui cumulent aujourd'hui petits salaires et interruptions de carrières.



### **Mesure 10 : Le revenu universel d'existence pour assurer l'autonomie financière des femmes.**

L'instauration du revenu universel d'existence (RUE) permettra de renforcer l'autonomie financière des femmes et de donner plus de pouvoir d'achat aux précaires, qui sont en grande majorité des femmes. Le revenu universel d'existence permettra également aux femmes et aux hommes qui occupent un emploi pénible de réduire leur temps de travail et d'avoir plus de temps pour eux, sans perte d'argent.

# CE QUE NOUS FERONS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



## **Mesure 11 : Le remplacement de la loi travail par une nouvelle loi.**

Benoît Hamon remplacera la loi travail et proposera une nouvelle loi qui, en concertation avec les partenaires sociaux, encouragera la poursuite de la réduction collective du temps de travail sur la base du volontariat et par la négociation, renforcera le compte pénibilité et le compte personnel d'activité, confortera le droit à la déconnexion et rétablira le principe de faveur. En effet, le libéralisme heureux est une illusion particulièrement dangereuse pour les femmes qui sont toujours les premières à subir l'affaiblissement de nos protections collectives.



## **Mesure 12 : Pour renforcer le pouvoir d'achat des retraitées pauvres et préserver notre système de retraite.**

Benoît Hamon augmentera de 10% le minimum vieillesse, dont plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes seules. Il augmentera l'allocation personnalisée d'autonomie, car il n'est pas acceptable que les personnes âgées en perte d'autonomie puisent dans leur petite épargne ou dépendent de leurs enfants pour vieillir dans la dignité.



## **Mesure 13 : Préserver notre système de retraite par répartition.**

Notre système de retraite par répartition est le plus juste. Benoît Hamon refuse tout système de retraite à points, qui favorise mécaniquement les carrières longues et continues et pénalise les carrières interrompues et les bas salaires, caractéristiques des carrières des femmes. Il renforcera, au contraire, le compte pénibilité, en faisant en sorte que les métiers pénibles, majoritairement occupés par des femmes, soient mieux pris en compte.

## **Engagement n°4 : Conjuguer famille et égalité**



### **Mesure 14 : Allonger le congé paternité à 6 semaines, dont 11 jours obligatoires**

L'allongement du congé paternité répond au désir des pères s'impliquer davantage et contribuera à un meilleur partage des tâches domestiques. L'arrivée d'un enfant est un moment précieux qu'il faut pouvoir, quand cela est possible, partager. Cela changera aussi le regard des employeur.e.s sur la grossesse, et diminuera donc les discriminations qui pèsent sur les femmes parce qu'elles sont enceintes ou perçues comme pouvant le devenir.



### **Mesure 15 : Un service public de la petite enfance avec 250 000 nouvelles places et des modes de garde adaptés**

Pour que chaque famille ait une solution de garde, Benoît Hamon ouvrira 250 000 nouvelles places d'accueil et développera la scolarisation dès 2 ans, notamment dans les quartiers populaires. Les modes de garde doivent être adaptés aux vies des parents et notamment des mères célibataires : seront développés les horaires décalés ou encore les plages de courte durée, flexibles et accessibles rapidement.



### **Mesure 16 : Extension de la PMA à toutes les femmes**

Benoît Hamon étendra la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules. C'est une recommandation du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes et du Défenseur des droits. Considérant que l'ouverture de ce nouveau droit n'entrave pas la liberté d'autrui, il est urgent de mettre fin à cette discrimination.

## Engagement n°5 : Éradiquer les violences contre les femmes

Des centaines de milliers de femmes sont harcelées, agressées, prostituées, violées, ou tuées, parce qu'elles sont femmes. Les violences faites aux femmes sont massives et intériorisées par les jeunes filles. Elles détruisent des vies : celles des femmes victimes et celles de leurs enfants. Benoît Hamon ne veut pas d'une société où les femmes doivent changer leur comportement pour espérer ne pas subir de violences, qu'elles soient conjugales, intrafamiliales ou dans l'espace public. Ces violences sont tout sauf banales ou une fatalité. Pour les éradiquer, il faut de la volonté politique et des solutions concrètes. Les femmes seront mieux protégées et accompagnées, tout au long du processus de sortie des violences. Les professionnel.le.s de la justice et de la police seront mieux formé.e.s, et les procédures seront plus efficaces.



### **Mesure 17 : 4 500 places d'hébergement supplémentaires dédiées aux femmes victimes de violences.**

Les femmes victimes de violences, en particulier conjugales, peuvent être amenées à quitter le domicile, souvent dans l'urgence. Benoît Hamon créera 4 500 places supplémentaires, dont 2 000 places d'urgence, dans des structures dédiées et spécialisées. Une partie de ces places seront destinées aux jeunes femmes entre 18 et 25 ans et aux femmes en situation de handicap.



### **Mesure 18 : Un accompagnement gratuit et sur mesure des victimes**

Les lieux de proximité pour les femmes victimes de violences seront renforcés, pour que toutes les femmes puissent trouver une structure près de chez elles. Des lieux de prise en charge pluridisciplinaire (police, santé, psychologique, social et, juridique) seront créés dans chaque grand bassin de population. La prise en charge psychologique des victimes de violences sexuelles sera gratuite.



### **Mesure 19 : La protection des enfants**

Des protocoles de prise en charge et de protection seront déployés dans chaque département pour protéger les enfants qui sont très souvent victimes de violences quand leur mère l'est et grandissent dans un système de valeurs dégradé. Les délais de prescription pour les violences sexuelles sur mineur.e.s seront allongés.



### **Mesure 20 : Une réponse policière et judiciaire améliorée**

Benoît Hamon nommera des magistrat.e.s du parquet spécialisé.e.s sur les violences conjugales, qui assureront notamment le lien entre le civil et le pénal. Le renforcement des moyens du ministère de la justice permettra davantage d'efficacité et de rapidité dans les procédures judiciaires, aujourd'hui freinées par le manque de moyens.



### **Mesure 21 : Des services spécialisés dans les commissariats**

Des moyens supplémentaires seront dédiés à la formation des fonctionnaires pour une meilleure prise en charge dès l'arrivée au commissariat. Benoît Hamon généralisera la présence, dans tous les commissariats et gendarmeries, de services spécialisés, avec des professionnel.le.s spécialement formé.e.s pour recevoir les femmes victimes de violence souhaitant porter plainte.

# CE QUE NOUS FERONS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



## **Mesure 22 : Doublement du nombre de téléphones d'alerte**

Le nombre de téléphones d'alerte pour protéger les femmes en grave danger, menacées par leur ex-conjoint, sera doublé pour mieux couvrir les départements sous-dotés.



## **Mesure 23 : Lutte contre l'exploitation sexuelle et la prostitution**

Benoît Hamon renforcera la lutte contre la prostitution, afin que toutes les personnes prostituées soient protégées et accompagnées. Il renforcera les moyens mis dans le démantèlement de réseaux criminels mafieux qui organisent la traite d'êtres humains. Pour lutter contre la prostitution sur Internet, il mettra en place des cyberpatrouilles chargées d'identifier les proxénètes et les clients.



## **Mesure 24 : La prévention des violences pour les éviter**

Des campagnes d'information et de sensibilisation de grande ampleur seront menées chaque année pour lever le silence qui pèse sur les victimes et permettre une prise de conscience de chacune et chacun. Elles viseront notamment les jeunes.



## **Mesure 25 : Formation de tous les professionnel.le.s au contact des victimes.**

Police, justice, santé, travail social, éducation... Nombreux sont les secteurs dont les professionnel.le.s sont au contact des femmes victimes de violences. Benoît Hamon généralisera la formation de ces professionnel.le.s. Cette mesure concernera tant les études initiales que la formation continue. Des plans seront déployés par secteurs.

## **Engagement n°6 : Créer une culture de l'égalité partagée**

La quasi-totalité des femmes estime subir du sexisme, des injustices et des discriminations parce qu'elles sont des femmes. Le sexisme est le terreau des inégalités : Benoît Hamon refuse que les femmes soient assignées à certains rôles, certains métiers, certains comportements, du fait de leur sexe. L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe qui doit imprégner toute la société : Benoît Hamon veut que chacune et chacun y soit sensibilisé.e et que les femmes soient mieux représentées partout.



## **Mesure 26 : Un grand plan de lutte contre le sexisme**

Benoît Hamon lancera un grand plan de lutte contre le sexisme, pour faire reculer les préjugés et les insultes sexistes dans les médias, dans les publicités, sur Internet, dans la rue. Il proposera des mesures concrètes de formation des professionnel.le.s, de prévention des agissements sexistes, de renforcement des contrôles par des organismes indépendants et de sanction lorsque la loi le prévoit (par exemple pour les insultes sexistes).



## **Mesure 27 : Une grande campagne annuelle de sensibilisation à l'égalité**

Chaque année, le ministère des droits des femmes lancera une grande campagne de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle pourra concerner l'égalité au travail, la lutte contre les violences ou le "sexisme dit ordinaire".

# CE QUE NOUS FERONS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



## **Mesure 28 : Formation de tou.te.s les agent.e.s public.que.s à l'égalité.**

L'égalité entre les femmes et les hommes est une politique qui touche tous les domaines de la vie et donc tous les ministères. C'est pourquoi Benoît Hamon veut une administration formée, prête à décliner des actions en faveur des droits des femmes. Seront notamment concerné.e.s les agent.e.s au contact du public, en particulier des jeunes.



## **Mesure 29 : Des référent.e.s "égalité femmes-hommes" dans toutes les administrations notamment les établissements scolaires.**

Alors que toutes les administrations doivent nommer des référent.e.s "égalité femmes-hommes", on constate que ce n'est pas toujours le cas. Ce dispositif sera systématisé et renforcé.



## **Mesure 30 : Une Cité nationale des femmes.**

Les femmes n'existent pas – ou peu - dans l'espace public. Benoît Hamon lancera la création d'une Cité nationale des femmes, lieu d'art, de culture, d'histoire et de sciences qui diffusera et fera rayonner l'histoire des femmes et leur création.

## **Engagement n°7 : Préserver la santé des femmes et renforcer leurs droits sexuels**



## **Mesure 31 : Davantage de centres de planification familiale et de structures pratiquant des IVG.**

Benoît Hamon rouvrira des centres d'accueil de planification familiale dans toute la France pour renforcer l'accès effectif à l'information sur les sexualités, la contraception et l'avortement. Il souhaite également que davantage de structures, au sein des hôpitaux ou hors hôpitaux, puissent pratiquer des avortements.



## **Mesure 32 : L'interdiction des perturbateurs endocriniens.**

Benoît Hamon interdira les perturbateurs endocriniens, substances chimiques, parfois cancérigènes, qui perturbent notre organisme. Les femmes sont particulièrement touchées car ils sont massivement présents dans les produits d'hygiène et de beauté. Ils sont particulièrement dangereux pour le développement de l'enfant chez les femmes enceintes. Benoît Hamon appliquera le principe de précaution en retirant les autorisations de tous les pesticides dangereux.



## Engagement n°8 : Une démocratie plus représentative pour donner toute leur place aux femmes

Malgré les différentes lois qui se succèdent depuis plus de 15 ans, nos institutions restent verrouillées et trop peu de femmes accèdent aux mandats parlementaires, de maires ou de président.e.s de conseils régionaux ou départementaux. Il en va de même concernant les postes de direction dans la haute fonction publique. Benoît Hamon ne se résigne pas à une démocratie intermittente et immature. Il faut des élu.e.s plus divers.e.s et plus représentatif.ve.s.



### Mesure 33 : La 3<sup>ème</sup> vague de la parité

Benoît Hamon pénalisera plus sévèrement les partis qui ne respectent pas l'obligation de parité dans les candidatures aux législatives par des amendes réellement dissuasives, prenant également en compte la sincérité de la volonté des partis pour éviter que les femmes soient cantonnées à des circonscriptions ingagnables. Il introduira une dose de proportionnelle au Parlement, permettant de faire élire plus de femmes. Il imposera le non-cumul des mandats dans le temps (trois mandats identiques consécutifs maximum), qui garantira le renouvellement des élu.e.s.



### Mesure 34 : Des élu.e.s exemplaires

Un extrait de casier judiciaire vierge sera exigé pour le dépôt d'une candidature aux élections, afin que les élu.e.s condamné.e.s, par exemple pour harcèlement, ne puissent plus se présenter.



### Mesure 35 : Une haute administration plus paritaire

Pour favoriser la nomination de femmes dans l'administration ou à la tête des établissements publics, Benoît Hamon généralisera la parité dans les jurys et renforcera les obligations de parité dans les nominations aux postes de direction de la fonction publique.

# FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

# LES 23 AVRIL ET 7 MAI, JE VOTE POUR BENOIT HAMON